

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté de communes du Romorantinois et du Monestois

La communauté de communes du Romorantinois et du Monestois est constituée de 15 communes qui abritent plus de 32 000 personnes. La moitié des habitants qui y résident, disposent d'un niveau de vie (*définitions*), appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) (*définitions*), de moins de 18 700 euros (*figure 4*). C'est nettement moins que dans la communauté d'agglomération de Chartres dont le niveau de vie médian des habitants est le plus élevé, mais 1 000 euros de plus que dans les territoires où les habitants rencontrent le plus de difficultés, tel Vierzon. La population de l'EPCI (*définitions*) est, avec les communautés de communes Vierzon-Sologne- Berry et Cœur de France parmi les plus âgées des EPCI concernés par la politique de la ville (QPV). Ainsi, trois habitants sur dix ont plus de 60 ans (*figure 5*). De ce fait, la part des personnes en âge de travailler est une des plus faible parmi les EPCI étudiés.

La communauté de communes ne comporte qu'un quartier de la politique de la ville, Les Favignolles, où résident 1 300 personnes.

Globalement, les habitants des Favignolles sont parmi les plus pauvres de ceux vivant dans un QPV en Centre-Val de Loire. La moitié d'entre eux disposent d'un niveau de vie inférieur à 11 700 euros, 700 euros de moins qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV régionaux (*figure 4*). De fait, plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté (*définitions*) ; c'est trois fois plus que dans le reste de la communauté de communes (*figure 6*). Mais la dispersion des revenus y est élevée : les 25 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible (*définitions*) près de deux fois supérieur aux 25 % des habitants les plus pauvres.

La part du revenu d'activité dans le revenu disponible n'atteint pas 50 %, l'un des plus faibles taux parmi les QPV de la région. À l'inverse, la part des revenus du patrimoine et celle des pensions, retraites et rente sont parmi les plus élevées, en lien avec une population relativement âgée : environ 19 % des résidents du quartier sont âgés de 60 ans ou plus, trois points de plus qu'en moyenne des QPV de la région.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Romorantinois et du Monestois

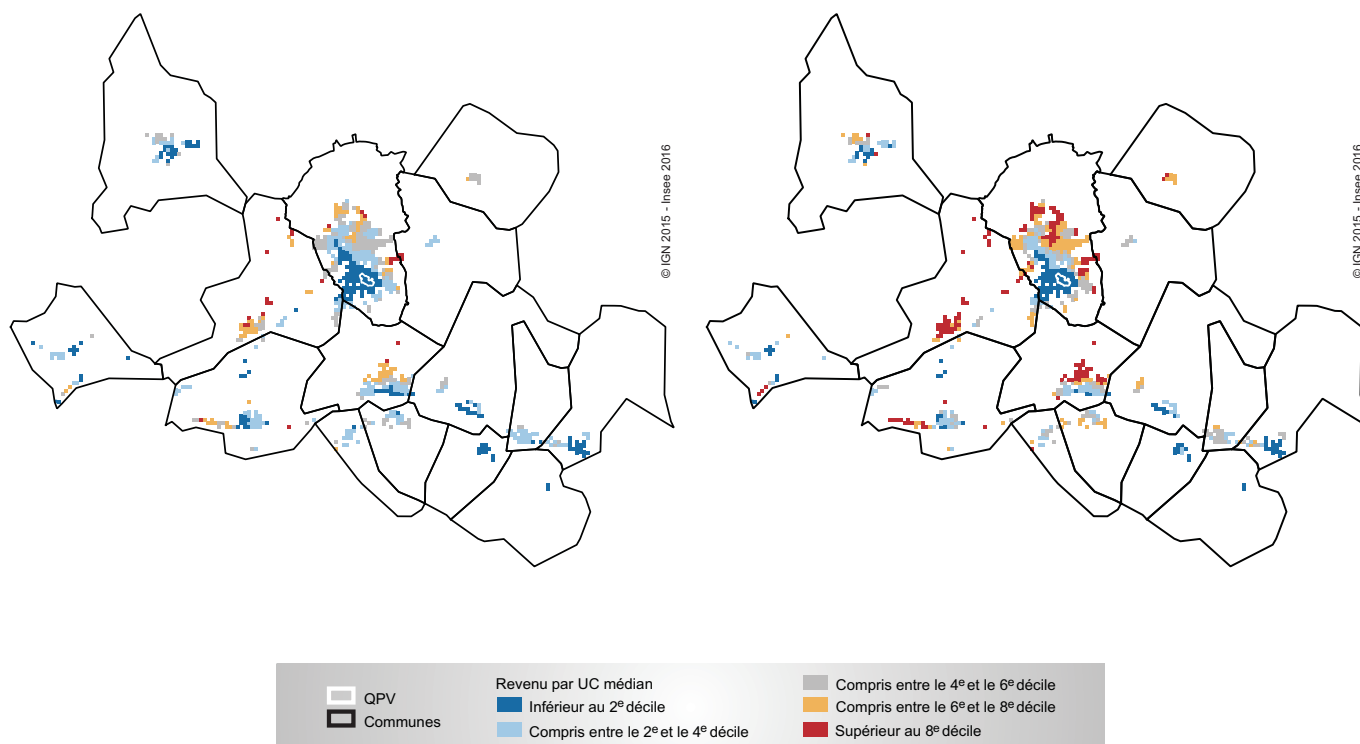


Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

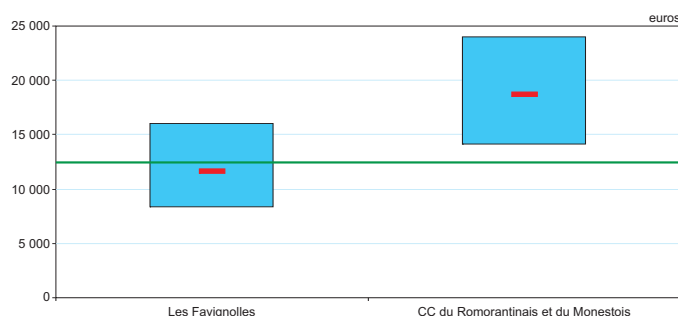


Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

La faiblesse du poids des revenus d'activité dans le revenu disponible résulte également d'une situation face à l'emploi peu favorable. En effet, seuls quatre habitants du QPV en âge de travailler sur dix ont un emploi contre six sur dix au sein de la communauté de communes (*figure 9*). Ce taux est inférieur à la moyenne de l'ensemble des QPV régionaux, où 45,5 % de la population âgée de 15 à 64 ans est en emploi. Romorantin-Lanthenay a no-

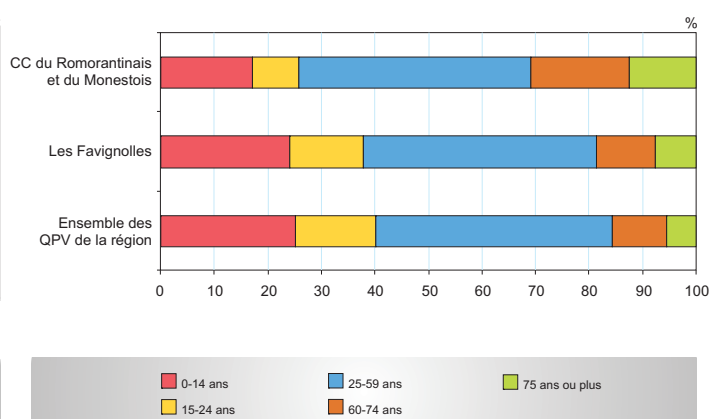
tamment subi la fermeture de Matra automobile en 2003, fermeture faisant suite aux restructurations dans les industries traditionnelles. Les pertes d'emplois sur ce territoire n'ont pas été compensées par des créations dans le commerce ou les services. À cela s'ajoute la faible qualification des habitants du QPV mais également le manque de moyens de locomotion, qui freinent leur intégration sur un marché du travail offrant peu de débouchés.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012

5 Répartition par âge de la population



Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Les Favignolles	1 348	21,2	5,0	41,5	24,5	51,5	37,2	32,1
CC du Romorantinois et du Monestois	32 337	16,0	1,5	33,2	5,5	15,0	24,1	19,7
Ensemble des QPV de la région	157 066	22,2	5,0	40,0	20,7	45,3	36,9	33,5

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010

(2) : Insee, Recensement de la population 2013

(3) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012

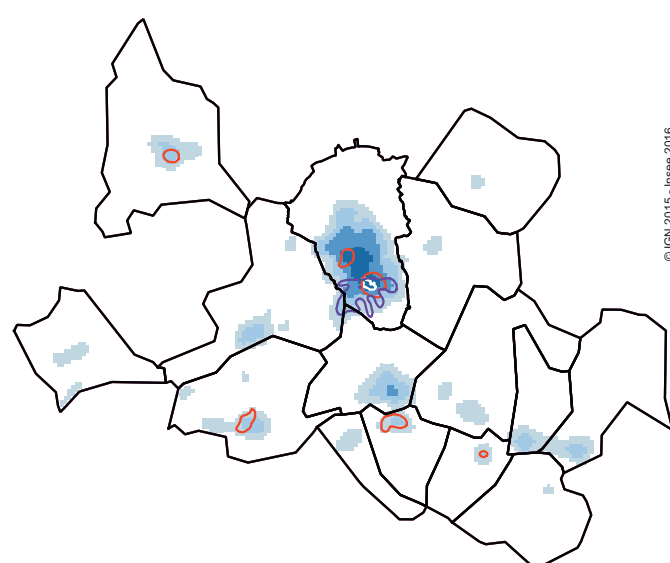
(4) : CAF 2014

L'aménagement d'un réseau de transports en commun ou de pistes cyclables inscrit dans le contrat de ville devrait, à terme, faciliter la mobilité des habitants du quartier. Lorsque les habitants ont un emploi, celui-ci est moins souvent précaire qu'en moyenne des QPV régionaux. Les jeunes au chômage ou inactifs sont plus nombreux dans le quartier, de même que les chômeurs de longue durée (figure 8). Aussi, le contrat de ville prévoit un ac-

compagnement renforcé des demandeurs d'emploi, mais également un volet réussite scolaire et élévation du niveau de qualification des jeunes. En effet, le taux de scolarisation des 16 à 24 ans y est faible.

Par ailleurs, un habitant du quartier sur quatre est de nationalité étrangère, pour un sur cinq en moyenne dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire (figure 6).

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

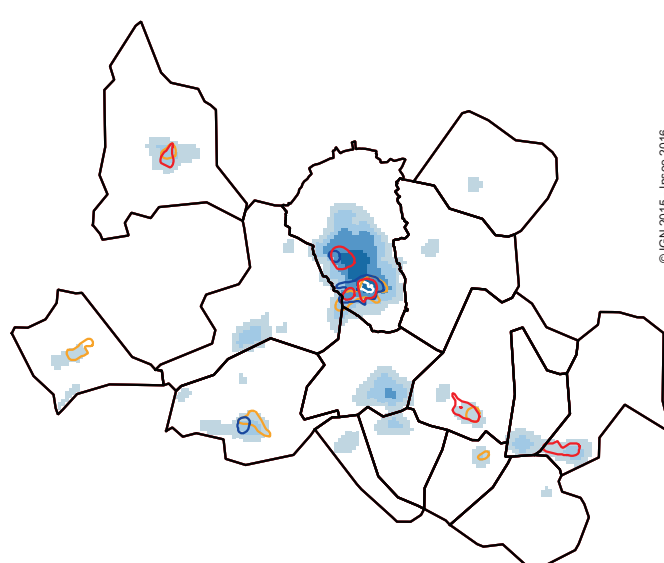


© IGN 2015 - Insee 2016

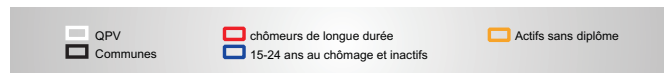


Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme



© IGN 2015 - Insee 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Les Favignolles	42,9	61,0	39,4	32,3	20,5	10,5
CC du Romorantinois et du Monestois	45,8	59,8	60,1	56,0	13,2	3,2
Ensemble des QPV de la région	48,7	63,9	45,5	40,3	26,3	9,2

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010,

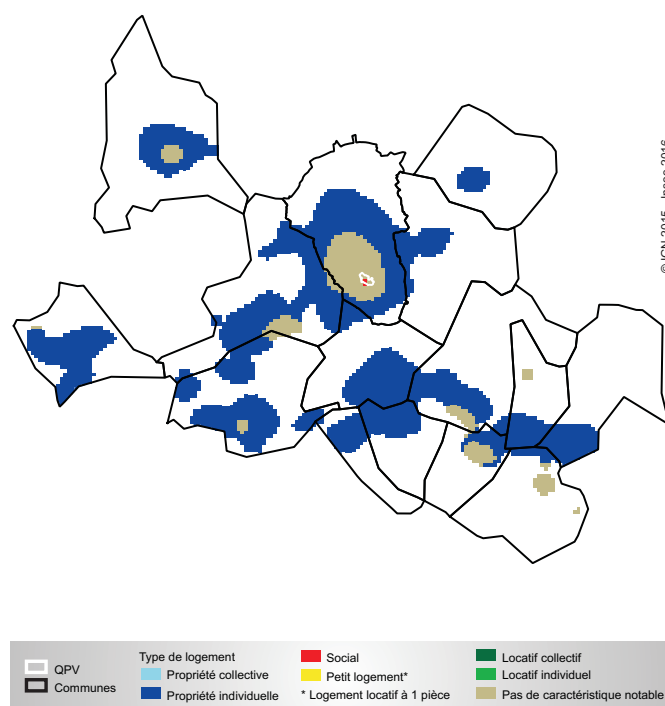
(2) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012

Le quartier s'est construit sur une période allant de 1949 jusqu'au début des années 80. L'habitat y est diversifié, caractérisé par la complémentarité de l'habitat pavillonnaire avec le parc social. L'offre de logements n'est cependant pas toujours adaptée à la population locale ce qui conduit à un taux de vacance important. En effet, les grands logements sont nombreux alors que quatre ménages sur dix ne sont constitués que d'une seule personne.

Par ailleurs, les immeubles disposent rarement d'un ascenseur et le programme de réhabilitation réalisé dans les

années 90 n'a pas permis de pallier les problèmes de vétusté des logements les plus anciens. La rénovation du parc de logements est donc un axe important du contrat de ville. Point positif, les habitants du quartier bénéficient de nombreux équipements : un centre commercial, un médecin, une crèche et le collège Léonard de Vinci intégré au réseau d'éducation prioritaire (REP). De plus, le contrat de ville prévoit de faciliter l'accès aux soins au sein du quartier, en soutenant notamment l'implantation d'activités de santé ou en développant les actions de prévention. ♦

10 Parc de logements majoritaire



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011